

ASSOCIATION ADEPAL PPR

38660 SAINT PANCRASSE

mail: **adepalsp@laposte.net** Saint Pancrasse le 17.10.2020

Madame la Maire,

Nous souhaitons attirer votre attention sur des remarques ou des regrets qui nous viennent d’habitants du village de St Pancrasse et ce de plus en plus régulièrement. Ces derniers nous alertent sur des dysfonctionnements des services municipaux et d’un manque d’informations.

Nous comprenons parfaitement que votre équipe, en place depuis six mois soit confrontée à des difficultés de mise en place, accentuées par la crise du COVID, mais nous pensons que, vous alerter sur quelques soucis rencontrés par les habitants, fait partie des missions que notre association s’est données.

Le journal communal est distribué de manière irrégulière et son contenu est pauvre en informations, principalement sur le fonctionnement de la commune. Le dernier compte rendu du conseil municipal N° 5 date de novembre 2019. Le bulletin N°7, que nous venons de recevoir, nous apprend qu’il couvrira les mois d’octobre, novembre et décembre. Il n’y aura donc pas d’information municipale sous forme papier pendant 5 mois ! Est-il bien raisonnable d’avoir un bulletin municipal tous les trois mois ?

La boîte à lettres de la mairie déléguée de St Pancrasse est pleine depuis plusieurs jours, alors que des personnels administratifs de la commune passent régulièrement devant et pourraient collecter ce courrier.

Vous avez décidé de supprimer les permanences en mairie déléguée de St Pancrasse, obligeant de fait les habitants à se rendre en mairie de St Hilaire. L’argument qui a été donné (plus de permanence car très peu de fréquentation de ces dernières) ne tient pas. En effet, plus on réduit ou supprime un service, moins les citoyens sont enclins à l’utiliser de manière régulière, d’autant que la permanence de St Pancrasse fonctionnait de manière aléatoire, avec souvent un panneau à l’entrée : « Fermeture exceptionnelle ».

En ces temps difficiles, les habitants réduisent leurs déplacements et leurs interactions. Il est important de maintenir du lien entre eux et les informations municipales sont un bon moyen pour le faire.

De nombreux habitants de St Pancrasse ont soutenu votre candidature et ont voté pour votre équipe. Ils ont été des contributeurs importants de votre nette victoire dès le premier tour des dernières élections municipales. Ne les décevez pas !

Nous espérons que ce courrier qui s’inscrit dans la démarche de l’ADEPAL PPR de faire vivre une démocratie participative locale recevra une suite favorable. Notre association continuera, avec ses moyens limités, à participer à la vie de notre commune, en particulier à travers le café citoyen, le conseil des habitants et les actions que nous poursuivons (groupe vieillir….).

Nous vous prions d’agréer, Madame la Maire, l’expression de nos sentiments les meilleurs.

Association ADEPAL PPR